

## Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux  
Cahiers du  
socialisme

### Marie Blais. Profession : chargée de cours en urbanisme. Posture syndicale : éternelle battante

Jean Trudelle

Number 22, Fall 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91542ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trudelle, J. (2019). Marie Blais. Profession : chargée de cours en urbanisme. Posture syndicale : éternelle battante. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (22), 150–166.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Photo : Cédric Martin

## Marie Blais

**Profession : chargée de cours en urbanisme**

**Posture syndicale : éternelle battante**

Entrevue réalisée par Jean Trudelle

*Professeur de physique à la retraite du Collège Ahuntsic*

*Quiconque a fréquenté, entre 2005 et 2012, les instances de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) ou de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), se souviendra des interventions enflammées de Marie Blais. Brandissant un copieux texte de référence déjà lu, annoté, commenté et analysé – avant même que d'autres l'aient déniché ! – elle présentait avec fougue des analyses politiques sans concession qui allaient toujours directement au coeur du problème.*

**NCS – Marie, entrons rapidement dans le vif du sujet, mais juste avant... Quel est votre parcours avant la plongée dans le monde syndical ? Vous êtes née à Montréal ?**

**M.B.** – Oui, en 1954, sur la rue de Normanville dans le quartier Villeray. Un an plus tard, mes parents déménageaient dans le quartier Ahuntsic. C'était un nouveau quartier, une nouvelle banlieue naissante des années 1950.

**NCS – Vous y habitez d'ailleurs encore ?**

**M.B.** – Oui, sauf durant mes études où j'ai habité dans Côte-des-Neiges et à Paris. Mais c'est dans Ahuntsic que j'ai grandi... et où je suis allée à l'école. À l'école privée, je précise. J'ai trouvé cela très dur, épouvantable, pour tout dire ! C'était une école de

filles, des filles de ministres, de députés... Des filles qui, l'hiver, allaient faire du ski toutes les fins de semaine ! Mais il y avait aussi des filles comme moi, dont les familles étaient moins en moyens, mais qui croient beaucoup en l'éducation, qui s'imaginent que le privé, c'est mieux, et qui se serrent beaucoup la ceinture pour y envoyer leurs enfants. Il y avait vraiment un clivage social, mais le pire, c'était la compétition systématique, la concurrence poussée à outrance, comme une obsession. Plus tard, j'ai refusé très résolument que mon fils Matthieu aille dans ce genre d'école.

### **NCS — Vos parents n'étaient pas très riches ?**

**M.B.** — Mon père était économiste, fils d'un employé de banque. Il a été le premier de sa famille à aller à l'université. Il était ce que l'on appelle un « étudiant de première génération ». Il a étudié en relations industrielles à l'Université de Montréal. En récupérant les livres de mon père, j'ai trouvé fascinant de voir la teneur de ce qui était enseigné à ce moment-là : la doctrine sociale de l'Église, des références au mouvement coopératif. Mon père appartenait au Réseau de Claude Ryan au sein de *L'Action catholique*. Un jour, j'aimerais beaucoup enquêter sur cette période qui a vu germer plusieurs idées qui allaient servir de base à des réformes futures.

Donc, mon père travaillait à la Ligue ouvrière catholique (LOC). Ça ne payait pas beaucoup. En 1959, après la grève des réalisateurs, il est entré aux Affaires publiques de la télévision de Radio-Canada. Il a été un des organisateurs du premier débat télévisé, entre Jean Lesage et Daniel Johnson, en 1962. Il est ensuite monté dans la hiérarchie, jusqu'à devenir directeur de la télévision française de Radio-Canada. Au début des années 1970, il est passé du côté de la radio et là, vraiment, il s'est éclaté. Je pense qu'il a transformé la radio, en introduisant peu à peu une « radio de service », une radio de terrain. Il a aussi défendu la musique classique. Durant les années 1980, la chaîne FM enregistrait des concerts classiques. Il entretenait notamment une véritable collaboration avec le Père Fernand Lindsay du Festival de Lanaudière.

Au milieu des années 1980, les premières compressions budgétaires apparaissent. Mon père s'est constamment battu pour protéger le réseau français de Radio-Canada. Même si ce réseau était plus écouté, le Réseau anglais était toujours plus protégé. La section française, et plus spécifiquement la radio, écopait toujours. Lorsqu'il revenait d'Ottawa, mon père ne parlait pas, il prenait son sécateur et se réfugiait dans son jardin de roses. Les compressions ont été plus massives au début des années 1990, là, c'était trop. J'ai toujours eu l'impression que la haute direction à Ottawa l'avait forcé à prendre sa retraite. Il est parti en 1992 et il est mort un an plus tard.

### **NCS — Et votre mère ?**

**M.B.** — Ma mère était issue de la classe moyenne, fille d'un pharmacien qui travaillait chez Frost. Elle a fait l'École des beaux-arts de Montréal durant deux ans. Elle aurait voulu continuer mais elle ne s'est pas affirmée devant sa famille. Le fait de ne pas avoir poursuivi ses études l'a toujours frustrée. Elle s'était juré que sa fille ne vivrait pas le même sort.

### **NCS — Rien donc, sur le plan familial, ne vous avait prédestiné à la militance syndicale ?**

**M.B.** — Au contraire, mes parents étaient très impliqués dans le quartier. Au début des années 1960, ils se sont battus pour la création d'un « parc-école », la future école Louis-Collin. Mon père était aussi très engagé dans le Mouvement Desjardins. Il a été un des fondateurs et piliers de la Caisse populaire Saint-Paul-de-la-Croix à Ahuntsic et du Réseau des caisses de la région de Montréal.

Mais revenons à ma mère. Mes parents ont fondé la Société d'écologie et d'horticulture du nord de Montréal. Ma mère organisait des conférences mensuelles avec des spécialistes dans le domaine de l'horticulture ou de l'écologie. Pour s'assurer d'avoir du monde, elle téléphonait à tous les membres. Elle voulait convaincre... et pour cela, il faut parler au monde ! Un travail de terrain que l'on a peut-être un peu délaissé dans le mouvement syndical...

Pour elle, « Société d'écologie » n'était pas un vain mot. En 1977, elle s'est opposée avec d'autres à un développement immobilier dans le bois de Saraguay. Et malgré mes prédictions, ils ont gagné contre le promoteur Kaufman & Frères. Durant toute mon enfance, j'ai baigné dans de telles batailles. Très tôt, j'ai réalisé que si on avait des convictions, il fallait mener de longues luttes et qu'on pouvait les gagner. J'ai retenu de mes parents qu'il ne faut jamais s'avouer vaincu d'avance, qu'il faut toujours mener le combat !

### **NCS — Et vos parents ont penché pour l'école privée ?**

**M.B.** — Oui, mais sans moyens ! Au début de la carrière de mon père, en tout cas. Plus tard, ils ont été plus à l'aise, mais quand j'ai commencé l'école, le budget était serré. J'ai quand même fait tout mon primaire et tout mon secondaire au privé. D'une certaine manière, je suis un « produit » du privé ! Un environnement comme celui-là, c'est fait pour te couler dans un moule. Plusieurs de mes collègues ont été cassées. Moi, au contraire, je me suis rebellée ! En 10<sup>e</sup> année, j'ai même affronté ma titulaire... et j'ai gagné !

En fin de compte, j'ai vraiment détesté mon secondaire. Quand je vois combien, à l'inverse pour mon fils Matthieu, l'école publique Sophie-Barat a constitué pour lui une étape positive et importante de son développement, avec des professeur-e-s stimulants, des ami-e-s et des activités qui l'ont façonné, qui ont orienté sa vie... quel contraste ! Mon fils est nettement mieux préparé pour affronter l'avenir !

### **NCS – Et votre cégep ?**

**M.B.** — Je suis allée au collège André-Grasset... Contrairement à mes frères, je n'ai pas trouvé cela transcendant, mais c'était mieux que le secondaire, alors j'ai fait ma petite affaire. Ensuite, je me suis inscrite au baccalauréat en anthropologie à l'Université de Montréal. Et cela, ça m'a marquée. C'était l'époque de Bernard Bernier et de Pierre Beaucage qui analysaient le Japon et l'Amérique du Sud d'un point de vue marxiste. Bernard Arcand nous introduisait au structuralisme de Lévi-Strauss et Rémi Savard partageait ses expériences de terrain avec les Innus de Maliotenam. Ils avaient chacun un regard anthropologique différent. Je découvrais des mots pour comprendre une société, pour lire les enjeux sociaux. Cela m'a vraiment aidée toute ma vie ! Ils nous inculquaient une rigueur, une vision large des choses. C'était génial. J'ai terminé mon bac en participant, au passage, à quelques grèves, notamment celle où les frères Rougeau, deux lutteurs, avaient été engagés pour tabasser les étudiants !

### **NCS – Un premier contact avec la gauche ?**

**M.B.** — Il y avait une mouvance de gauche en anthropologie mais elle était très fragmentée. À l'époque, j'étais un peu en marge. J'étudiais, je mangeais de l'anthropologie, c'était ça ma vie. À la fin de mon bac, j'ai passé un été à travailler avec un groupe communautaire qui s'appelait le Projet Changement. Tous les jours, j'étais sur le terrain, j'offrais des services à domicile. Ce groupe desservait un quartier très étendu qui allait de la rue Sainte-Catherine à la rue Mont-Royal et de la rue University jusqu'à la rue Papineau. Un véritable CLSC avant la lettre ! À l'époque, en 1976, dans ce quartier, il y avait des maisons abandonnées, des propriétaires qui n'entretenaient pas leurs immeubles. Moi, une petite fille de la bourgeoisie nantie, qui n'était jamais sortie de son milieu, j'arrive là, j'entre dans des appartements avec des coquerelles partout, je vois des gens qui vivent dans des conditions épouvantables... ça marque !

### **NCS – Que faisiez-vous ?**

**M.B.** — Du ménage, des courses, des bains pour des personnes âgées vivant seules et très démunies. C'était l'été du Recensement de 1976, plusieurs étaient stressés parce qu'ils ne pouvaient pas remplir les formulaires. J'ai fait ça un été. De l'aide directe aux gens, dans un quartier en transition juste en marge des Jeux olympiques. Quel contraste !

Entre temps, on mettait en place des CLSC et on m'a offert d'aller y travailler. Mais je voulais être « sauveuse », régler les problèmes « structureaux » qui généraient la détérioration des logements et la création des maisons de chambres ! Je suis entrée en maîtrise à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal en 1976.

### **NCS — Avec beaucoup d'espoir, sans doute. La maîtrise a-t-elle répondu à vos attentes ?**

**M.B.** — Oh oui ! L'école française de sociologie urbaine, Castells, Topalov, Lefebvre, etc., m'apparaissait une approche très intéressante pour comprendre et analyser le phénomène urbain, mais je ne saisissais toujours pas pourquoi les quartiers centraux de Montréal étaient si délabrés et même à l'abandon. Et puis, j'ai découvert David Harvey, un auteur très intéressant que je n'ai jamais pu rencontrer, mais dont les écrits m'ont permis de pousser mes recherches.

Harvey a étudié le rôle des institutions financières dans les quartiers centraux de Baltimore, démontrant que la détérioration des quartiers n'était pas un « processus naturel » mais bien le résultat d'une logique d'intérêts de divers acteurs, notamment les institutions financières qui préféraient investir en banlieue plutôt que dans les quartiers centraux. Certains propriétaires immobiliers, n'ayant pas accès à un financement hypothécaire (*redlining*), ne pouvaient pas entretenir leurs immeubles. Est-ce que cette analyse pouvait s'appliquer à Montréal ? J'ai décidé de m'inscrire au doctorat.

### **NCS — Sans doute pour essayer de transposer cette hypothèse ?**

**M.B.** — Oui, mais je n'ai pas pu le faire. Par contre, j'ai pu aller à Paris et me joindre à une équipe de recherche qui travaillait sur la transformation d'Issy-les-Moulineaux, une banlieue rouge<sup>1</sup>. Ce groupe, sous la direction de Marcel Roncayolo, géographe à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), cherchait une personne qui s'intéressait à la propriété immobilière. En 1982, je me suis inscrite à l'EHESS, où j'ai fait un DEA (diplôme d'études approfondies) en sciences sociales. Je suis restée à Paris deux ans.

Les cours du DEA se donnaient à l'École normale supérieure, rue d'Ulm. Alors là, ça a été extraordinaire et passionnant. Pendant un an, plusieurs professeurs présentaient le fruit de leurs recherches. Deux fois par mois, le vendredi, je suivais les cours de mon directeur de thèse. Lorsqu'il abordait un thème, une question ou un texte, il avait toujours une perspective si différente, si personnelle. Là, j'ai vraiment « tripé ». J'ai toujours cherché à faire la même chose avec mes étudiants et étudiantes : à partir de leurs textes, pousser leurs réflexions.

<sup>1</sup> Le nom de « banlieue rouge » est donné à des quartiers ouvriers qui se sont développés durant les années 1920, dans des lotissements délabrés, et dont les habitants représentaient l'assise politique et communautaire du Parti communiste français. (Ndr)

Le groupe de recherche en géographie sociale de l'EHESS étudiait l'évolution de plus de 1000 ménages qui habitaient quelque 700 immeubles situés à Issy-les-Moulineaux. J'ai eu accès à des données nominales qui couvraient un siècle entier, de 1882 à 1982. Souvent, dans des « lotissements défectueux », des journaliers avaient acheté un lopin de terre transmis ensuite à un enfant, généralement un ouvrier qualifié ou un employé ; après la guerre, leur enfant, cadre intermédiaire, prenait possession de cet immeuble. La transformation du quartier illustre la mobilité sociale, la métamorphose de la classe ouvrière. C'était vraiment fascinant !

En 1985, je suis revenue ici. Je me suis rendu compte que mon cadre théorique n'était pas assez précis ni assez développé pour tenir compte de la richesse de toute cette information. J'étais un peu perdue. C'est là que je suis devenue chargée de cours en études urbaines, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en 1985. J'ai pu raffiner mon cadre théorique, à un moment où la question de la gentrification commençait à devenir un objet d'analyse.

### **NCS — En urbanisme, on a... ou non un regard politique sur les choses. La circulation d'idées était plus dense en France, et le milieu en conséquence plus stimulant ?**

**M.B.** — Pas de doute là-dessus ! Ici, c'était très différent. En tant que chargée de cours, je n'avais plus de réseau. Je ne pouvais plus assister aux cours de mon directeur de thèse. J'étais très isolée.

### **NCS — Et puis, vient la grève des chargé-e-s de cours de l'UQAM en 1987...**

**M.B.** — Une grève qui a duré près de deux mois. On l'a appelée la « grève du cœur<sup>2</sup> ». Elle a été très dure, marquée par de grands moments de solidarité mais l'atterrissage, avec la loi spéciale<sup>3</sup>, a été très difficile. Cela a été un tournant dans ma vie et je suis entrée de plain-pied dans le mouvement syndical.

2 Le syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) a axé sa stratégie sur un nouveau type de mobilisation, identifiée par une campagne de cœurs et de ballons roses (affiches placardées du cœur rose, pique-niques colorés, manifestations, interventions théâtrales dans les salles de cours, lettres aux étudiants, etc.), une stratégie d'intervention publique originale pour rendre « visibles » les chargé-e-s de cours dans l'ensemble de la communauté universitaire. Voir : <[www.sccuq.org/formulairesdoc/Contribution.pdf](http://www.sccuq.org/formulairesdoc/Contribution.pdf)>.

3 Le gouvernement met fin à la grève en recourant à une loi spéciale, la loi 48, qui force le retour au travail des chargés de cours. C'est une première dans l'enseignement universitaire. La loi 48 impose aussi des conditions de travail et de rémunération, un salaire moindre que les dernières offres patronales rejetées unanimement.

## **NCS — Comment cela s’est-il passé ?**

**M.B.** — Quand on a commencé à parler d’une grève des personnes chargées de cours, je me suis dit : bon, je vais aller voir ce qui se passe. La grève a été votée presque à l’unanimité et quand elle a débuté, j’ai découvert sur les piquets de grève plein de personnes intéressantes. Les chargé-e-s de cours sont très isolés. On ne se voit pas, on ne se rencontre pas. Sur les lignes de piquetage, c’était tout le contraire, je « découvrais ma gang » !

Cela m’a amenée à m’impliquer. La défense des personnes chargées de cours était un mouvement naissant au niveau national. Des syndicats se formaient dans d’autres universités, et il y a eu des grèves identiques dans d’autres syndicats. J’ai découvert la FNEEQ et assisté à mon premier congrès à Chicoutimi en 1987. Il y a eu à cette occasion quelques échanges entre les syndicats, relativement à la grève, sur le mode « pourquoi vous nous avez lâchés » et « oui, mais vous êtes partis tous seuls... ». Ça « jasait » fort, il y avait beaucoup d’incompréhension. Il faut dire qu’à l’époque, il n’y avait pas à la FNEEQ de structure formelle de rencontre pour les chargées et chargés de cours. Les regroupements n’existaient pas encore.

## **NCS — Donc, pour vous, ce fut un premier contact avec la problématique bien réelle de la précarité ?**

**M.B.** — Oui, bien sûr, mais la grève de 1987 était centrée sur l’équité salariale avec les professeurs. Les chargées et chargés de cours avaient osé se comparer aux profs ! Rétrospectivement, je pense que le problème était mal posé. On disait : à travail égal, salaire égal. Nous savions que la comparaison ne concernait que la part du salaire professoral réservé à l’enseignement, mais la campagne ne le disait pas explicitement. Résultat : les professeurs étaient outrés et ils traversaient nos lignes de piquetage allègrement. L’atmosphère était à couper au couteau.

## **NCS — À partir de là, vous vous êtes beaucoup engagée syndicalement ?**

**M.B.** — En 1988, je me suis présentée à la vice-présidence aux relations intersyndicales de mon syndicat. J’ai quitté le comité exécutif en 1991. Puis j’ai siégé au conseil d’administration de l’UQAM et à la Commission de la recherche et des universités du Conseil supérieur de l’éducation. En 1998, je suis revenue dans mon syndicat, puis en 2001, j’ai été élue à la coordination du Regroupement université à la FNEEQ, où j’ai eu le privilège de travailler avec François Cyr<sup>4</sup>.

---

4 François Cyr (1952-2012) fut vice-président de la FNEEQ de 2001 à 2004. Il a aussi joué un grand rôle dans la mise en place de Québec solidaire.



**NCS — Au départ de François Cyr, vous avez joint l'exécutif de la FNEEQ comme vice-présidente.**

**M.B.** — Oui, c'était en 2004 et j'ai quitté la FNEEQ en mai 2012. Après une année de pause, je suis revenue à mon syndicat, le SCCUQ, comme présidente jusqu'à mon départ en avril 2019, avant la retraite !

**NCS — Une carrière syndicale tout imprégnée de la cause des chargé-e-s de cours universitaires! Revenons aux débuts. Lorsque vous avez été engagée, l'université avait recours à des chargé-e-s de cours depuis déjà longtemps. À quand remontait cette pratique ?**

**M.B.** — Confier des cours particuliers, très spécifiques, à des experts ou des expertes a toujours plus ou moins existé. Mais le faire de manière systématique pour la formation de base, c'est apparu avec la création du Réseau de l'Université du Québec (UQ). Dès le début, l'UQ a commencé à donner des charges de cours à des enseignantes et des enseignants qui sont devenus ce qu'on appelait à l'époque chargés de cours « structuraux », c'est-à-dire qui vivaient de leur enseignement.

**NCS — Le choix de transposer à l'enseignement régulier l'embauche de chargé-e-s de cours, jusque-là engagés pour des enseignements très spécifiques, était un choix financier ?**

**M.B.** — Absolument. Nous étions et nous sommes toujours la marge de manoeuvre de l'université ! L'ensemble du réseau de l'UQ, et plus particulièrement l'UQAM, a toujours été très mal financé. Depuis 1987, nous retrouvons toujours une proportion importante, autour de 56 % des charges de cours au 1<sup>er</sup> cycle<sup>5</sup>, qui est assumée par des personnes chargées de cours.

**NCS — Quelle est la proportion de celles et ceux qui sont en « double emploi » par rapport aux chargés structuraux ?**

**M.B.** — À l'UQAM, cela tourne autour de 40 %. Celles et ceux qui militent sont surtout les « simple emploi » ; les autres sont moins présents.

---

5 Conseil des universités, *Les chargées de cours dans les universités québécoises*, Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, septembre 1989, p. 31.

**NCS — À l'époque de votre arrivée et dans le cadre de cette première grève, comment se posait la question politique de l'émancipation des chargé-e-s de cours ? Comment avez-vous perçu tout cela, au début ?**

**M.B.** — Il faut comprendre qu'à ce moment-là, on se battait surtout contre une véritable exploitation. On avait des salaires de crève-faim. Avec le Fonds de défense professionnelle de la CSN, je gagnais plus sur les piquets de grève qu'avec ma charge de cours ! C'était le cœur du conflit, on voulait se faire payer correctement. À la fin des années 1980, on donnait déjà plus de la moitié des cours du bac et on ne comptait que pour 6 % de la masse salariale de l'UQAM !

**NCS — Et cette grève a permis des gains ?**

**M.B.** — Sur le coup, elle a plutôt été désastreuse sur le plan des résultats, donc dévastatrice pour le syndicat qui n'a rien gagné. La droite en a fait ses choux gras en disant : « Vous voyez, faire la grève, ça ne donne rien ! » Mais en fait, elle a été très importante. Quelque mois plus tard, le 25 novembre 1987, une lettre d'entente permettant une plus grande intégration des chargé-e-s de cours à la mission de l'université a pu être négociée.

**NCS — Dans les années 1990, à la FNEEQ, il y eut beaucoup de débats, parfois acerbes, sur la stratégie des personnes chargées de cours qu'on accusait de ne pas lutter contre la précarité, mais de l'accepter et d'essayer seulement d'en améliorer les conditions. Le discours syndical ne semblait pas remettre en cause l'existence même des chargé-e-s de cours dans les universités.**

**M.B.** — Ce n'est pas aussi simple. Jusqu'au milieu des années 1980, il y avait des chargé-e-s de cours qui espéraient obtenir un jour un poste de professeur. Mais c'était une vue de l'esprit. Dans les faits, les professeur-e-s étaient eux-mêmes assez mal payés. Ainsi, en 1982, à l'UQAM, le syndicat des professeurs (le SPUQ) avait laissé tomber l'ouverture possible de 380 nouveaux postes en échange d'améliorations directes de leurs conditions de travail. Alors effectivement, le rêve vers la permanence a pris fin et la lutte portait sur le principal : l'accès à l'emploi et pour des conditions de travail décentes.

**NCS — Situation assez noire donc, au lendemain d'une grève pourtant historique...**

**M.B.** — Oui. Mais cette grève a eu tout de même l'effet de faire prendre conscience à tout le monde, aux universités et à leurs conseils d'administration, mais surtout à nous-mêmes, que les chargées et chargés de cours existaient !

Après la grève, une question s'imposait : doit-on rester en marge de l'université ou mieux s'y intégrer ? Le syndicat a changé complètement de stratégie et l'UQAM aussi. La lettre d'entente signée en novembre 1987, dont on a parlé précédemment, a marqué notre histoire en pavant la voie à un élargissement de notre tâche. Concrètement, cela a permis aux chargées et chargés de cours d'être rémunérés pour des tâches autres que l'enseignement.

### **NCS — La décennie des années 1990 a donc changé la donne ?**

**M.B.** — Oui, mais notre pari se conjugait malheureusement avec des compressions budgétaires massives. Cela nous a coupé le souffle. D'ailleurs, tout le mouvement syndical a écopé. On avait connu de petites embellies, et puis tout a été stoppé. Ce furent des années noires. L'offre de cours a diminué, la taille des groupes a augmenté et les salaires ont été coupés.

C'est tout le financement des universités qui était en jeu. En 2000, François Legault, alors ministre de l'Éducation du gouvernement péquiste, a changé la formule de financement qui favorisait les vieilles universités par un financement « par tête de pipe<sup>6</sup> ». On connaît la suite : cela a ouvert la porte à la concurrence et à une course effrénée pour les effectifs étudiants, mais cela a aussi amené des sous dans des universités comme l'UQAM.

### **NCS — Pendant ce temps, vous militez à la FNEEQ. Revenons à la stratégie des syndicats de chargé-e-s de cours : on doit donc moins parler d'une posture idéologique d'acceptation de la précarité que d'une réaction de résistance à un environnement hostile ?**

**M.B.** — Tout à fait. Il y avait, dans le milieu syndical de l'enseignement, un discours anti-précarité, sans doute justifié dans les cégeps, mais des collègues du collégial avaient une certaine tendance à la transposer sans nuance aux universités où la situation n'était pas du tout la même. Ce qu'il faut comprendre, c'est que les précaires des cégeps obtenaient à un moment donné la permanence, mais pas les chargées et chargés de cours dans les universités.

Être une personne chargée de cours était un *obstacle* pour obtenir un poste de professeur. Encore aujourd'hui, même si elle a un doctorat et qu'elle fait de la recherche, la chargée de cours est généralement défavorisée. Les départements veulent engager des chercheurs ; l'enseignement n'est pas souvent considéré. La logique des universités et celle des cégeps sont complètement différentes. Contrairement au collégial, la création de postes de professeurs nous enlève du travail !

6 Un financement selon le nombre d'étudiants et d'étudiantes. (NdR).

## **NCS — D'où cette stratégie de l'intégration à l'établissement et de la stabilisation des conditions de travail ?**

**M.B.** — Il y a encore tellement de choses à faire de ce côté-là. C'est au coeur des débats actuels au sein du SCCUQ. Il y a eu récemment toute une saga autour du changement de nom de notre syndicat<sup>7</sup>. Quoi qu'on puisse penser de cette stratégie, elle a été motivée par cette volonté de stabilisation et de revalorisation de notre statut. Les personnes chargées de cours en ont marre de la marginalisation, de l'*apartheid* universitaire. Changer le titre d'emploi pour « professeurs enseignants » exprime le désir de mettre fin à cette stigmatisation. Par ailleurs, utiliser le terme « professeur » signifie aussi affronter les professeurs sur le plan de leur identité professionnelle. La question est très sensible de part et d'autre. À mon sens, le syndicat se dirige vers un affrontement majeur et les professeures, professeurs enseignants risquent encore d'être bien seuls.

## **NCS — Mais la volonté de stabiliser le statut des personnes chargées de cours n'était-elle pas déjà prévalente au début des années 2000 ?**

**M.B.** — Pas aussi clairement. Durant les années 2000, on voulait du rattrapage salarial. La question de la stabilisation s'est imposée dans certaines universités et, au fil des ans, des statuts plus stabilisés ont été créés à l'Université Laval, à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université de Sherbrooke.

Dans d'autres syndicats, dont le SCCUQ, il y avait de vifs débats, voire des tensions internes autour de cette question. Pour des raisons différentes, la plupart des membres sont contre. Cela pose le problème de l'assiette au beurre : viser le plein temps pour certaines et certains, c'est diminuer le volume d'emploi pour les autres, cela oppose les nouveaux membres aux plus anciens... des années d'échanges et de débats pas faciles, compliqués par des stratégies patronales qui favorisaient la précarisation de l'emploi. Ainsi, au SCCUQ, ce n'est que l'an dernier qu'une position commune s'est finalement dégagée.

## **NCS — Malgré tout, les chargé-e-s de cours faisaient des gains et s'organisaient mieux, non ?**

**M.B.** — La création du regroupement des personnes chargées de cours à la FNEEQ a constitué une avancée majeure. Des personnes comme François Cyr ont beaucoup aidé à donner de la cohérence au regroupement, mais cela a pris du temps avant que les syndicats se fassent confiance. Bien que chaque syndicat puisse être jaloux de ses

<sup>7</sup> Le Syndicat des chargées et de chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ) est effectivement devenu, en novembre 2018, le Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'Université du Québec à Montréal (SPPEUQAM). (NdR)

stratégies et de ses objectifs, on a pu discuter d'objectifs communs de négociation et ainsi arriver à une bien meilleure concertation. Avec l'appui de la CSN, on a développé un modèle de négociation regroupée qui nous a permis des avancées importantes, les gains des uns servant de levier pour les autres. Durant les années 2000, on a fait un gros rattrapage sur le plan salarial, le salaire d'une charge de cours a plus que doublé. Ce n'est pas rien !

**NCS — Quand on compare les gains obtenus par les chargé-e-s de cours et la situation qui prévaut dans beaucoup de pays du monde, il est clair que les chargé-e-s de cours du Québec sont, d'une certaine manière, « en avance ». Cela a donné aux syndicats d'ici, en particulier à la FNEEQ qui les regroupe, une sorte de crédibilité dans le milieu international du syndicalisme enseignant.**

**M.B. —** Oui, on a pu faire plusieurs interventions à l'Internationale de l'éducation (IE), soit dans les congrès, soit dans le caucus réservé à l'enseignement supérieur. Je pense que la FNEEQ a beaucoup contribué à ce que les dossiers qui concernent les personnes chargées de cours sortent de l'ombre<sup>8</sup>. J'étais souvent la représentante à statut précaire dans ces réunions internationales.

**NCS — Il y a eu aussi la Coalition of Contingent Academic Labor, la COCAL, dans laquelle le Québec a joué un rôle de leader ?**

**M.B. —** Oui, la COCAL est le pendant nord-américain de l'IE, une coalition qui regroupe plusieurs syndicats d'enseignants qui s'occupent de la précarisation de l'emploi dans les universités. On a eu des liens avec des syndicats de Californie, de New York. En Oregon, notre manière de travailler, avec un protocole, a été appliquée au sein du Portland Community College. Effectivement, à cause des gains que nous avons faits, le Québec est un peu un modèle.

Dans les réunions de l'IE, je n'intervenais pas que sur la précarisation, mais aussi sur l'état des lieux et sur les dérives universitaires. En fait, ces réunions nous permettaient de voir venir les coups. Ainsi, en juillet 2007, à Berlin, je me souviendrai toujours de la présentation remarquable de Stephen J. Ball et Deborah Youdell sur la présence du privé en éducation. Un rapport magistral<sup>9</sup> sur les différentes formes de privatisation,

8 Voir notamment la proposition adoptée au congrès de 2007 à Berlin sur les enseignants à statut précaire : Internationale de l'Éducation, *Resolution on fixed-term higher education teaching personnel*, Berlin, 2007, <<https://ei-ie.org/en/detail/14668/resolution-on-fixed-term-higher-education-teaching-personnel>>.

9 Stephen J. Ball et Deborah Youdell, *La privatisation déguisée dans le secteur éducatif public. Rapport préliminaire*. 5<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Internationale de l'éducation, Berlin, juillet 2007 ; en anglais : Stephen J. Ball et Deborah Youdell, *Hidden Privatisation in Public Education*, Institute of Education, University of London, 2008, <[http://pages.ei-ie.org/quadrennialreport/2008/upload/content\\_trsl\\_images/867/Hidden\\_privatisation\\_study-EN.pdf](http://pages.ei-ie.org/quadrennialreport/2008/upload/content_trsl_images/867/Hidden_privatisation_study-EN.pdf)>.

notamment la privatisation cachée en éducation. J'avais enfin une grille d'analyse pour comprendre comment s'opère la néolibéralisation de l'enseignement supérieur.

Cette présentation était tout à fait à propos, car de retour à Montréal, au mois de septembre 2007, l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) présentait des propositions pour changer la composition des conseils d'administration des cégeps et des universités<sup>10</sup>. Le gouvernement Charest a repris les grandes lignes de ce rapport dans les Projets de loi 107 et 38 en proposant un changement dans la gouvernance des universités.

### **NCS — Ce qui a généré une mobilisation de plusieurs acteurs universitaires...**

**M.B.** — Entre 2007 et 2009, la Table des partenaires universitaires va effectivement se mobiliser avec succès contre ces projets de loi 107 et 38. Durant toute cette période, une certaine connivence s'était développée au sein de la Table, une solidarité qui sera un atout considérable durant la lutte étudiante de 2012.

En février 2010, lorsqu'un groupe de « lucides » pond un *Pacte pour un financement concurrentiel de nos universités*<sup>11</sup>, la Table des partenaires universitaires se saisit d'une nouvelle bataille et comprend qu'il faut relancer la mobilisation. Pour répondre à cette vision marchande de l'université, les partenaires élaborent un manifeste pour une université libre, autonome et accessible<sup>12</sup>. Ce manifeste, présenté dans nos organisations respectives, a permis des interventions d'appui au mouvement étudiant de 2012.

Ces deux exemples démontrent qu'en construisant des convergences, il est possible de combattre la marchandisation de l'enseignement supérieur<sup>13</sup>.

### **NCS — Revenons justement à la situation particulière des personnes chargées de cours. Peuvent-elles développer des convergences avec les professeur-e-s, ou ces deux groupes sont-ils ce qu'on pourrait appeler des « ennemis de classe » éternels ?**

**M.B.** — Comme on vient de le voir, au niveau national, sur les grands enjeux, la

10 Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, *Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance des universités du Québec*, septembre 2007, <[http://igopp.org/wp-content/uploads/2014/04/Rapport\\_final\\_-\\_la\\_gouvernance\\_des\\_universites-2.pdf](http://igopp.org/wp-content/uploads/2014/04/Rapport_final_-_la_gouvernance_des_universites-2.pdf)>.

11 Lucien Bouchard et al, *Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités*, février 2010, <[www.ccm.ca/documents/salleDePresse/2009\\_2010/pacte/pacte-financement-universites\\_fr.pdf](http://www.ccm.ca/documents/salleDePresse/2009_2010/pacte/pacte-financement-universites_fr.pdf)>.

12 Table des partenaires universitaires, *Manifeste de l'université québécoise. Pour une université libre, accessible, démocratique et publique*, 25 novembre 2010, <<https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/fr/2010-11-25-Manifeste-court-FINAL.pdf>>.

13 Pour en savoir plus sur la Table des partenaires universitaires, voir Marie Blais, « La Table des partenaires universitaires: une résistance au néolibéralisme dans l'enseignement supérieur », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 8, 2012.

convergence est possible. Au niveau local, la situation est souvent plus complexe. Par exemple, le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM (SPUQ) n'a jamais voulu que se crée un autre corps enseignant. Or, toutes nos luttes cherchaient à consolider cet autre corps enseignant. Obtenir une plus grande stabilité d'emploi, gagner en reconnaissance institutionnelle et maintenant changer de titre menace nécessairement les profs... et cela nous place en conflit ouvert avec eux et, comme vous le dites, nous pose en ennemis de classe malheureusement éternels. C'est vraiment très dommage, car sur les grands enjeux, on s'entend.

**NCS — On comprend que le statut de chargé-e-s de cours dans les universités est là pour rester. Mais les chargé-e-s de cours revendiquent maintenant l'accès à la recherche. De l'extérieur, on a l'impression qu'une contradiction subsiste : on accepte l'existence de deux statuts différents, tout en continuant à revendiquer, finalement, un certain droit à toutes les tâches effectuées sous l'autre statut ?**

**M.B.** — Oui, cela peut sembler contradictoire. Il faut savoir que pour enseigner, les personnes chargées de cours doivent détenir des exigences de qualification (EQE). Dans la définition de ces exigences, il est souvent nécessaire d'avoir une expérience récente en recherche et création. Faire de la recherche ou de la création devient de plus en plus incontournable pour les chargées et chargés de cours.

De plus, le profil des personnes chargées de cours a changé. Elles ont souvent un doctorat, font de la recherche et obtiennent des subventions. Comme la recherche n'est pas comprise dans leur tâche, elles ne sont donc pas rémunérées. Ceci est une autre source de frustrations.

**NCS — D'autres exemples ?**

**M.B.** — Il y a un autre élément de contexte qui est très important, celui de la fragmentation de la tâche. Cette tendance est cruciale, autant pour nos conditions de travail que pour les conditions d'apprentissage des étudiantes et des étudiants. On ne va pas se le cacher : la massification de l'enseignement a entraîné une division, un morcellement de la tâche des professeur-e-s avec l'apparition du statut de chargé de cours.

**NCS — On assiste effectivement à l'émergence d'une pléthore d'intervenantes et d'intervenants autour de l'enseignement proprement dit.**

**M.B.** — Tout à fait. Avec l'apparition des auxiliaires d'enseignement, les personnes surveillantes d'examens, les correctrices et correcteurs, les preneurs de notes, etc. Et encore, on ne parle pas de la formation à distance ! C'est souvent sous le radar, mais cela va accentuer cette tendance. C'est un changement structurel important sur lequel il n'y a aucune réflexion organisée. Il y a une grève des tuteurs et tutrices qui

dure maintenant depuis février 2019 à la TÉLUQ où l'université entend fractionner leur tâche, c'est majeur ! Et personne ne parle de cette grève<sup>14</sup> !

Ces changements structureaux amènent un changement de paradigme. J'ai souvent interpellé là-dessus les syndicats de professeurs, particulièrement la Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université (FQPPU) à la Table des partenaires universitaires, et ce, sans grand résultat.

### **NCS — Y a-t-il plus de discussions sur ce sujet à la FNEEQ ?**

**M.B.** — Ce qui se passe à la TÉLUQ interpelle tous les syndicats de chargé-e-s de cours et la FNEEQ. Mais que ce soit dans les syndicaux locaux ou à la FNEEQ, on a des feux à éteindre, et discuter d'un changement de paradigme, ça apparaît comme du pelletage de nuages !

### **NCS — La FNEEQ a pourtant pris l'initiative d'organiser des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) et rassemblé du même coup l'essentiel des intervenants du monde universitaire, sauf les administrations...**

**M.B.** — Je ne sais pas exactement quel était le projet initial et ce qu'en attendait la FNEEQ, mais je dois dire que suis restée sur ma faim. Cela a été un peu comme un gros colloque, intéressant dans la mesure où il y a eu beaucoup d'échanges, mais finalement loin de générer des résultats durables. Il faut dire que le sujet est immense !

En reprenant la présidence du SCCUQ, j'ai pu ramener quelques grands enjeux dans les débats, l'impact de l'austérité par exemple. Mais dans mon syndicat comme ailleurs, les problèmes immédiats obnubilent le reste. Alors une réflexion sur le caractère plus social et plus large de l'évolution de l'université... Pour la deuxième phase des EGES, qui a eu lieu à l'UQAM, j'ai réussi de peine et de misère à rassembler une dizaine de personnes. Lors de la première rencontre, à Québec, on était cinq !

### **NCS — Et l'événement lui-même ?**

**M.B.** — Je pense que la problématique était peut-être trop grande et les objectifs un peu flous. Les universités ont évolué depuis longtemps un peu en vase clos, en s'adaptant lentement à une société qui évolue vite, tout ça un peu à la pièce, en naviguant à vue et en s'adaptant aux changements sans plan directeur. Or ces changements sont cruciaux : la massification en enseignement supérieur, l'internationalisation de l'université, la marchandisation du savoir, le développement de l'enseignement à distance, les liens avec l'entreprise privée... C'est majeur ! Tout cela produit

---

14 La grève a pris fin le 13 juillet 2019 avec l'acceptation à 62 % de la recommandation du conciliateur par l'assemblée générale du syndicat. (NdR)



des impacts importants qui affectent la mission même des universités, qu'on ne peut peut-être plus poser dans les mêmes termes qu'avant. Pensons seulement à la place du privé dans la gouvernance, à la question de la supposée « loyauté » envers l'employeur, une notion tordue qui a justifié, récemment, le licenciement d'un éminent agronome du ministère de l'Agriculture. Ce sont des questions de fond.

Les ÉGES pouvaient difficilement viser autre chose qu'un survol de ces grandes questions. Mais des analyses préalables, ou au moins des propositions d'analyse, ça n'y était pas. C'est un peu malheureux, on est à un moment charnière qui commanderait justement une réflexion en profondeur sur l'état des lieux. Il est toujours difficile de sortir des conflits locaux.

### **NCS — N'est-ce pas une réflexion qui devrait déborder du cadre syndical ?**

**M.B.** — Absolument. Mais il semble bien qu'il n'y ait aucune volonté politique de le faire. La place des universités dans la société, leur rôle social, sont des sujets qui n'intéressent plus grand monde. Dans une société néolibérale, avec une gouvernance managériale, on s'inquiète peu des dérives du monde universitaire ; dans la société en général, l'enseignement supérieur ne soulève pas les passions. Il y a longtemps que la chose politique est complètement associée à une forme de gestion de la société plutôt que d'être le levier pour en construire une meilleure. Et il n'y a personne, dans le milieu des directions universitaires, qui sont elles aussi happées par le quotidien, pour se lever et en appeler publiquement à un brassage d'idées qui serait pourtant nécessaire.

La nouvelle formule de financement des universités favorise la course aux étudiantes et aux étudiants internationaux ; cette internationalisation va accentuer la hiérarchisation entre les universités. Les universités anglophones et les plus riches vont s'en sortir mais le réseau UQ, et plus spécifiquement l'UQAM, risque de pâtir. La place qu'a prise le secteur privé dans la recherche est aussi extrêmement inquiétante, parce qu'on substitue tranquillement la recherche libre à la recherche sur commande, l'indépendance scientifique par un faux devoir de réserve. Tous ces éléments changent la donne.

### **NCS — On vous sent bien pessimiste... le néolibéralisme a-t-il gagné ?**

**M.B.** — Sur certains aspects, je suis effectivement assez pessimiste, notamment sur l'indépendance de la recherche universitaire. Avec toute la recherche financée par le privé, les professeurs n'osent plus parler. Que personne dans le milieu de l'urbanisme universitaire ne se soit levé pour s'opposer au Réseau express métropolitain (REM) et à la privatisation d'un réseau de transport en commun, c'est scandaleux ! Je ne peux pas m'empêcher de penser que la Caisse de dépôt et placement, artisanne du REM, a le bras long. On sent que c'est de plus en plus difficile de prendre la parole.

Les syndicats constituent les seuls acteurs qui pourraient agir, mais avec les divisions actuelles qui s'accroissent entre professeurs et personnes chargées de cours, je suis inquiète. Cette division existe depuis le début, alors la néolibéralisation de l'université peut se faire en douceur.

Par contre, la jeune génération, celle de mon fils Matthieu, me redonne courage. Je n'en suis pas encore revenue de voir ce que l'école secondaire lui avait apporté : un élan extraordinaire à sa vie. Il est devenu un grand adepte de plein air, ses amis et lui sont allumés, très conscients des enjeux environnementaux. C'est pour cela que Québec solidaire rejoint beaucoup les jeunes. Pendant la dernière campagne électorale<sup>15</sup>, c'était fascinant de voir comment certains questionnements commençaient à percoler dans le public, de jeunes familles nous remerciaient du travail que l'on faisait pour l'environnement, pour l'école publique. Je peux me tromper, mais je pense que quelque chose est en train de bouger dans la société québécoise... je croise les doigts !

---

15 Marie Blais est très impliquée dans QS Maurice-Richard, où le candidat Raphaël Rebelo est passé à quelques centaines de voix d'être élu. (NdR)